
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS TERRESTRES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet d'aménagement du lieu d'enfouissement technique
sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station
par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean-Est**

Dossier 3211-23-085

Le 4 février 2013

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'aménagement du lieu d'enfouissement technique (LET) sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station par la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean-Est répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des ministères et organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2010-10-20	Réception de l'avis de projet.
2010-11-01	Délivrance de la directive.
2011-08-15	Réception de l'étude d'impact.
2011-09-14 au 2011-11-30	Consultation auprès des ministères et organismes.
2011-12-06	Transmission d'une première série de questions et commentaires à l'initiateur de projet.
2012-03-12	Réception des réponses aux questions et commentaires (addenda numéro 1).
2012-03-15 au 2012-07-09	Consultation auprès des ministères et organismes.
2012-07-11	Transmission d'un addenda à la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet (concernant uniquement le volet sonore).
2012-07-25	Réception des réponses aux questions et commentaires (addenda numéro 2).
2012-08-16 au 2012-10-12	Consultation auprès des ministères et organismes.

2012-10-19	Transmission d'une troisième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet.
2013-01-09	Réception des réponses aux questions et commentaires (addenda numéro 3).
2013-01-16	Consultation auprès des ministères et organismes.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le lieu d'enfouissement sanitaire de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lac-Saint-Jean-Est situé à L'Ascension fut en opération de 1982 à 2009. En 2009, la RMR du Lac-Saint-Jean-Est a acquis les terrains adjacents pour la construction d'un LET selon les normes du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) dans le but de poursuivre l'enfouissement de matières résiduelles à L'Ascension. Cependant, à la suite de l'adoption d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint, entre trois MRC ainsi que l'entrée en vigueur du REIMR, il fut conclu entre les élus de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et les autorités de la municipalité de L'Ascension que ce nouveau lieu d'enfouissement cesserait définitivement ses opérations à compter du 31 décembre 2013.

Le projet présenté consiste en l'aménagement d'un LET localisé à la limite du territoire de la municipalité d'Hébertville-Station (extrémité est du rang Saint-Pierre) et de St-Bruno (à 3 km du Rang 9 Sud) sur les lots 16 à 24 du Rang 3 Est du canton de Labarre. Le terrain, géré par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, est un territoire public intramunicipal. L'initiateur de projet est la RMR du Lac-Saint-Jean-Est, composée de trois MRC (Lac-Saint-Jean-Est, Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy). Le projet de LET desservira environ 108 000 personnes dans 36 municipalités pour les 30 prochaines années. Certaines industries, institutions et certains commerces, situés sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay, enfouiront également des matières résiduelles à ce lieu. Il s'agit du même territoire de desserte actuellement desservi par le LET de l'Ascension.

La zone d'enfouissement du projet couvre une superficie totale de 14,45 ha, pour une capacité totale d'enfouissement de 2 500 000 m³, incluant le matériel de recouvrement journalier. Le tonnage annuel est estimé à 70 000 tonnes métriques. L'aire d'élimination est divisée en 13 cellules d'enfouissement technique qui seront construites progressivement, en fonction des besoins en enfouissement. Compte tenu de la proximité du roc, l'exploitation du LET se fera principalement en surélévation, par rapport au terrain naturel. Les biogaz seront captés et éliminés de façon thermique. Les eaux de lixiviation seront captées et traitées par un système de traitement complet sur place.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction des matières résiduelles et des lieux contaminés;
- la Direction des politiques de l'eau;
- le Service de l'analyse et des instruments économiques;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le Secrétariat à la Condition féminine;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports;
- la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC);
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *Étude de dispersion atmosphérique Aménagement du lieu d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean*, projet numéro. Q126623/101-53197-00, par GENIVAR inc., 19 janvier 2011, 38 pages et 4 annexes;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *Étude géotechnique et hydrogéologique – LET Hébertville-Station*, Rapport technique, N/Réf. : 153-P038704-0130-HD-0001-00, par LVM, juin 2011, 31 pages et 4 annexes;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *Lieu d'enfouissement technique du Lac-Saint-Jean. Étude d'intégration visuelle au paysage*, RAPPORT FINAL, projet numéro Q126618, par GENIVAR inc., 16 juin 2011, 12 pages et 2 annexes;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *Lieu d'enfouissement technique du Lac-Saint-Jean. Intégration visuelle au paysage. Analyse de points de vue supplémentaires*, projet numéro Q126618, par GENIVAR inc., 27 juin 2011, 6 pages et 2 annexes;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *ÉTUDE TECHNIQUE. Aménagement du lieu d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean*, projet numéro. Q126621/101-53195-00, par GENIVAR inc., 19 juillet 2011, 76 pages et 9 annexes;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN. *Implantation d'un lieu d'enfouissement technique, ÉTUDE COMPARATIVE DES SITES*, projet numéro 111-16615-00, par GENIVAR inc., 25 juillet 2011, 14 pages et 1 annexe;
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN-EST. *Projet d'aménagement du lieu d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du*

Lac-Saint-Jean-Est situé à Hébertville-Station – Étude d’impact sur l’environnement, rapport principal numéro 05-21249, par AECOM, août 2011, 256 pages et 18 annexes;

- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN-EST. *Projet d’aménagement du lieu d’enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean-Est situé à Hébertville-Station – Étude d’impact sur l’environnement, réponses aux questions du MDDEP, par AECOM, mars 2012, 90 pages et 24 annexes;*
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN-EST. *Projet d’aménagement du lieu d’enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean-Est situé à Hébertville-Station – Étude d’impact sur l’environnement, réponses aux questions et commentaires complémentaires des 8 mai, 6 et 11 juillet 2012, numéro 05-21249, par AECOM, juillet 2012, 90 pages et 24 annexes;*
- RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN-EST. *Projet d’aménagement du lieu d’enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean-Est situé à Hébertville-Station – Étude d’impact sur l’environnement, réponses aux questions et commentaires complémentaires du 19 octobre 2012, numéro 05-21249, par AECOM, décembre 2012, 21 pages et 10 annexes.*

L’analyse du dossier réalisée en consultation avec les ministères et organismes démontre que l’étude d’impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de novembre 2010.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l’étude d’impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu’elle soit rendue publique et que soit entreprise l’étape d’information et de consultation publiques.



Patrice Savoie, M.Env.

Chargé de projet

Direction de l’évaluation environnementale des projets terrestres